

Profitez de l'été et adoptons les bons gestes pour protéger les rivières du canton!

En plus du majestueux Léman qui offre plus de 30 accès à l'eau, notre canton compte plus de 300 kilomètres de cours d'eau. Une bénédiction pour la faune et la flore, le paysage ou les loisirs. Des ressources toutefois fragiles qu'il convient de protéger

Privilégiez le Lac

Le Léman est l'option à privilégier pour la baignade à Genève. Il offre plus de 30 plages et accès à l'eau répartis sur les deux rives. Durant la saison de la baignade, de mai à septembre, la qualité des eaux du lac est régulièrement analysée pour garantir la sécurité des usagers et usagères. La majorité des plages bénéficient d'installations comme des douches ou des toilettes.

En dehors du lac, la baignade dans le Rhône en amont de sa jonction avec l'Arve et la plage de Dardagny sont d'autres lieux de baignade possibles.

Une carte interactive présente ces accès à la baignade et renseigne sur la qualité de l'eau ([lien final carte terroir](#)).

Les bons gestes pour la baignade

Les orages provoquent des écoulements d'eaux pluviales qui peuvent transporter des contaminants dans les plans d'eau. Par conséquent, il est recommandé d'attendre au moins 48 heures après un orage ou de fortes pluies avant de se baigner dans le Léman. Cette période permet à l'eau de se stabiliser et d'éliminer les polluants potentiels.

Par mesure de sécurité, il n'est pas conseillé de se baigner dans les cours d'eau du canton à l'exception de la partie du Rhône en amont de sa jonction avec l'Arve. Cette zone est par ailleurs réservée aux bons nageurs et nageuses.

Les autres secteurs de cours ne sont pas propices à la baignade dans la mesure où la qualité des eaux n'est pas surveillée régulièrement pour assurer des conditions de baignades, avec des débits pouvant être très faible perturbant la faune aquatique.

Protégez les cours d'eau

L'Arve, le Rhône ou nos autres cours d'eau semblent attrayants pour se rafraîchir en ces étés de plus en plus chauds.

Les rivières du canton ne sont toutefois pas appropriées à la baignade, notamment en raison de courants forts et de débits importants.

La qualité de l'eau des rivières et ruisseaux ne peut pas être garantie car elle varie fortement en raison de facteurs tels que les précipitations et orages ou encore des pollutions ponctuelles. L'eau peut contenir des développements importants de bactéries ou d'autres contaminants qui peuvent représenter un risque pour votre santé.

Préservez la vie aquatique

Les écosystèmes aquatiques sont des habitats fragiles qui abritent une grande variété de faune et de flore. En évitant de se baigner dans les cours d'eau naturels, vous contribuez à protéger ces espèces sensibles contre les perturbations causées

par l'activité humaine. Cela permet de protéger la biodiversité et soutenir les écosystèmes locaux, fragilisés par les sécheresses durant nos étés caniculaires.

En suivant ces recommandations, vous pourrez profiter de la baignade à Genève en toute sécurité tout en respectant l'environnement et en contribuant à la préservation des cours d'eau locaux.

Pour plus d'informations vous pouvez retrouver :

[Un plan des plages et espaces lacustres sur le canton](#)

[Des recommandations pour la baignade en eaux vives](#)